

Commune d'Aime-la-Plagne (Savoie)



**Décision du Maire n°2025-S-002**

**Objet : Demande de subvention – Conseil départemental de Savoie – Contrat Départemental 2022-2028- Rénovation/Extension cantine école Pierre Borrione**

**Corine Maironi-Gonthier, Maire de la Commune d'Aime-la-Plagne, Officier de l'ordre national du mérite,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23 ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal du 30 mars 2023 qui charge Madame le Maire de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions quel que soit le montant ;

**Vu** l'arrêté n°2023-SG-027 du 30 novembre 2023 portant subdélégation de fonction à Michel Genettaz pour demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions quel que soit le montant ;

**Considérant** la possibilité de déposer une demande de subvention dans le cadre du Contrat Départemental 2022-2028 du territoire Tarentaise-Vanoise ;

**DECIDE :**

**Article 1 :**

De déposer une demande de subvention pour un montant de 78 315 € €, auprès du Conseil Départemental de la Savoie, pour aider au financement des travaux de rénovation et d'extension de la cantine de l'école Pierre Borrione.

**Article 2 :**

La présente décision sera portée à l'information des membres du Conseil municipal, inscrite dans le registre des décisions et publiée sur le site internet de la Commune, aime-la-plagne.fr.

**Article 3 :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux. Ce recours peut être réalisé par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Aime-La-Plagne, le 7 janvier 2025,

Le Premier Adjoint,

Pour le Maire et par subdélégation,

**Michel Genettaz**

Mairie d'Aime-La-Plagne - 1112, Avenue de Tarentaise BP 58 - 73211 Aime-La-Plagne Cedex - [www.ville-aime.fr](http://www.ville-aime.fr)

